

Bruxelles, le 14-06-2022

- Aux Collèges des Bourgmestre et Echevins
- Aux Directeurs généraux et secrétaires communaux
- Aux Coordinateurs Accueil Temps Libre
- Aux Opérateurs d'accueils agréés

Direction Accueil Temps Libre - Service Accueil Extrascolaire

Votre correspondante : Stéphanie Morysse

☎ 02/542.13.44 - ✉ stephanie.morysse@one.be

Objet : Réforme des rythmes scolaires

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint les explications concernant le dispositif d'accompagnement du secteur Accueil Temps Libre mis en place suite à la réforme des rythmes scolaires annuels. Vous trouverez également en pièce attachée une convention type qui sera établie entre les différents partenaires qui désirent s'inscrire dans ce schéma.

Les opérateurs et les coordinateurs ATL recevront cette information par courriel également. Ils disposeront ainsi du modèle de convention sous forme digitale.

Les dossiers seront traités par le Service subventions Accueil Extrascolaire de type 1. Vous trouverez les coordonnées des gestionnaires de dossiers ci-dessous. N'hésitez pas à les contacter pour toute question. Par mail à l'adresse subventionsAES1@one.be ou par téléphone :

Liège	Valéry DARDENNE	02/542.12.65
Bruxelles	Olivia LAZNICKA	02/542.14.21
Namur	Caroline MAGNAN	02/542.13.70
Brabant wallon & Luxembourg	Sarah MARTIN	02/542.14.57
Hainaut	Balthazar MUNYAMPUHWE	02/542.12.96

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de notre considération distinguée.



Annick COGNAUX
Directrice Accueil Temps Libre